SÉANCE ORDINAIRE

LE 8 NOVEMBRE 2004

Soixante-dix huitième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 8e jour de novembre 2004 et à laquelle sont présents :

Présences:

Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Claudette Cardinal-Thibodeau, Huguette Cardinal, Magda Farès, Luc Mercier, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires-parents : Johane Corbin et Manon Côté.

Autres

Monsieur Pierre Buisson, directeur général;

présences :

Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;

Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;

Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;

Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et

à la formation professionnelle;

Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;

Monsieur François Lafortune, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes; Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;

Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences:

Mesdames les commissaires : Monique Brière, Josiane Fabry et Erminia Merlo.

01. <u>OUVERTURE DE LA SÉANCE</u>

Madame la présidente ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 04.11.08 001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

- 04.8 «Opération cour d'école» : conférence de presse.
- 04.9 Nomination de représentants de la Commission scolaire au conseil d'administration du Centre de plein air l'Estacade.
- 05.3 Déclaration de la clientèle scolaire Statistiques au 30 septembre 2004 (document séance tenante).
- 12.1 Consultations quant au projet d'inversion des horaires.
- 12.2 Félicitations.

Adopté unanimement.

ORDRE DU JOUR

- 01. Présences et ouverture de la séance.
- 02. Adoption de l'ordre du jour.

- 03. Période de questions du public.
- O4.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 12 octobre 2004 (document SG 04.11.08-04.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance:
- 04.2.1 De la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : résolution d'appui à la demande d'ajout d'espace au Centre Chanoine-Armand-Racicot.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Information et reddition de comptes des établissements scolaires aux parents et à la communauté (document DG 04.11.08-04.4).
- 04.5 Fondation «Jeunesse Sans Faim» (document DG 04.11.08-04.5 et document séance tenante).
- 04.6 Renouvellement du mandat du comité exécutif (document SG 04.11.08-04.6).
- 04.7 Nomination des membres au comité exécutif.
- 04.8 «Opération cour d'école» : conférence de presse.
- 04.9 Nomination de représentants de la Commission scolaire au conseil d'administration du Centre de plein air l'Estacade.
- O5.1 Affiliation à l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu (Année 2004-2005) (document EJ 04.11.08-05.1).
- Nomination au comité de mise en œuvre de la politique nationale de la ruralité du CLD Au Cœur de la Montérégie (renouvellement).
- 05.3 Déclaration de la clientèle scolaire Statistiques au 30 septembre 2004 (document séance tenante).
- 06.1 Clientèle adulte au 15 octobre 2004 (document joint).
- 08.1 Démissions (document RH 04.11.08-08.1).
- 08.2 Engagements (document RH 04.11.08-08.2).
- 08.3 Nomination (document RH 04.11.08-08.3).
- O8.4 Convention collective locale des enseignants, autorisation de signatures (document RH 04.11.08-08.4).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 6 octobre 2004, pour un montant de 3 292 646,37\$, vérifiée par madame Erminia Merlo (document RF 2004.11.08-09.1).
- Uste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 20 octobre 2004, pour un montant de 3 476 667,92\$, vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2004.11.08-09.2).
- 09.3 Acceptation des États financiers 2003-2004 (documents déjà remis au comité de travail du 25 octobre 2004) (document RF 2004.11.08-09.3).
- 10.1 Abrogation du tarif bi-énergie BT (incitatifs financiers proposés par Hydro-Québec) (document RM 04.11.08-10.1).
- 10.2 Adjudication de contrats :
- 10.2.1 Remplacement des unités de ventilation des cuisines, polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 04.11.08-10.2.1).
- 11. Commissaires-parents.
- 12. Autres sujets.
- 12.1 Consultations quant au projet d'inversion des horaires.
- 12.2 Félicitations.
- 13. Levée de la séance.

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

04.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL</u> DES COMMISSAIRES DU 12 OCTOBRE 2004 (document SG 04.11.08-04.1)

HR 04.11.08 002

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2004 tel que déposé.

Adopté unanimement.

- SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 12 octobre 2004.

04.2 CORRESPONDANCE

04.2.1 De la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : résolution d'appui à la demande d'ajout d'espace au Centre Chanoine-Armand-Racicot.

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues ont participé depuis la tenue de la dernière séance du Conseil. De plus, elle transmet quelques points d'informations.

04.4 <u>INFORMATION ET REDDITION DE COMPTES DES ÉTABLISSEMENTS</u> SCOLAIRES AUX PARENTS ET À LA COMMUNAUTÉ (document DG 04.11.08-04.4)

Monsieur Pierre Buisson mentionne que ce document, publié récemment par le ministère de l'Éducation, fait suite aux modifications législatives apportées à la Loi sur l'instruction publique en décembre 2002. Ce document vient préciser les attentes du Ministère quant aux obligations imposées aux conseils d'établissement de rendre compte de l'évaluation de la réalisation de leur plan de réussite.

04.5 <u>FONDATION «JEUNESSE SANS FAIM»</u> (document DG 04.11.08-04.5 et document séance tenante)

À la séance ordinaire du 13 septembre dernier, les membres du Conseil des commissaires étaient informés que la Fondation «Jeunesse sans faim» offrait aux écoles de la Commission scolaire une somme de 2 400\$ pour leurs programmes d'aide alimentaire destinés à certains élèves.

Suite à des vérifications effectuées par la Commission scolaire et aux reportages publiés dans des journaux du Québec, la Commission scolaire des Hautes-Rivières se dissocie de la Fondation «Jeunesse sans faim». Les chèques ont été retournés à la Fondation. De plus, l'organisme a été mis en demeure de cesser toute forme de sollicitation de dons pour et au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

04.6 <u>RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMITÉ EXÉCUTIF</u> (document SG 04.11.08-04.6)

Considérant l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil des commissaires institut un comité exécutif;

Considérant l'article 181 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le comité exécutif exerce les fonctions et pouvoirs que lui délègue par règlement le Conseil des commissaires;

HR 04.11.08 003 Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que le comité exécutif soit formé de sept membres ayant le droit de vote, incluant la présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire en plus de tout commissaire représentant du Comité de parents;

Que la durée du mandat du comité exécutif soit d'un an et que pendant cette période, il ne soit dévolu aucun pouvoir au comité exécutif.

Monsieur Denis Roy demande le vote sur cette proposition :

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Claudette Cardinal-Thibodeau, Huguette Cardinal, Magda Farès, Luc Mercier, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

A voté contre :

Monsieur Denis Roy.

Pour: 17 Contre: 1

Adopté à la majorité.

04.7 NOMINATION DES MEMBRES AU COMITÉ EXÉCUTIF

Considérant que le comité exécutif du Conseil des commissaires de la Commission scolaire est constitué de sept de ses membres ayant le droit de vote, dont la présidente, ainsi que de tout commissaire représentant du Comité de parents;

Considérant que le mandat du comité exécutif vient à échéance à la présente séance;

HR 04.11.08 004 Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

De reconduire les mandats de mesdames Claudette Cardinal-Thibodeau, Magda Farès, Sylvie Rousselle et Micheline Sauvé au comité exécutif de la Commission scolaire.

Il est proposé par madame Claudette Cardinal-Thibodeau :

Que monsieur Yvon Pineault soit membre du comité exécutif de la Commission scolaire.

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que monsieur Pierre Boudreau soit membre du comité exécutif de la Commission scolaire.

Les personnes nommées ci-haut acceptent les propositions faites à leur égard;

En conséquence, le comité exécutif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour la prochaine année est formé de mesdames Andrée Bouchard, présidente du Conseil des commissaires, Claudette Cardinal-Thibodeau, Magda Farès, Sylvie Rousselle, Micheline Sauvé, messieurs Yvon Pineault, Pierre Boudreau ainsi que des commissaires représentants du Comité de parents.

Adopté unanimement.

04.8 «OPÉRATION COUR D'ÉCOLE» : CONFÉRENCE DE PRESSE

Monsieur Pierre Buisson informe les membres du Conseil des commissaires qu'une conférence de presse a eu lieu mardi le 2 novembre 2004, afin de faire le point sur les suites données à l'«Opération cour d'école» qui s'est déroulé l'an dernier aux polyvalentes Chanoine-Armand-Racicot et Marcel-Landry.

04.9 NOMINATION DE REPRÉSENTANTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE PLEIN AIR L'ESTACADE

Considérant que le Centre de plein air l'Estacade sollicite la Commission scolaire des Hautes-Rivières afin d'y déléguer deux représentants pour siéger à leur conseil d'administration;

HR 04.11.08 005

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que monsieur Pierre Boudreau, commissaire, soit désigné représentant de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour siéger au conseil d'administration du Centre de plein air l'Estacade.

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Que monsieur Michel Aerts, commissaire, soit désigné représentant de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour siéger au conseil d'administration du Centre de plein air l'Estacade.

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que monsieur François Blais, commissaire, soit désigné représentant de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour siéger au conseil d'administration du Centre de plein air l'Estacade.

Monsieur Mario Champagne, secrétaire général, demande dans l'ordre inverse des propositions si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard;

Monsieur François Blais accepte la proposition.

Monsieur Michel Aerts accepte la proposition.

Monsieur Pierre Boudreau accepte la proposition.

La demande du Centre de plein air l'Estacade étant d'y déléguer deux représentants, il y a tenu d'un vote secret.

Messieurs François Blais et Pierre Boudreau ayant obtenu la majorité des votes, ces derniers agiront à titre de représentants de la Commission scolaire des Hautes-Rivières au sein du conseil d'administration du Centre de plein air l'Estacade.

Adopté à la majorité.

Considérant la tenue d'un vote secret afin de nommer deux représentants de la Commission scolaire pour siéger au conseil d'administration du Centre de plein air l'Estacade;

HR 04.11.08 006

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

De détruire les bulletins de vote ayant servi à l'élection des deux représentants de la Commission scolaire au conseil d'administration du Centre de plein air l'Estacade.

Adopté à l'unanimité.

05.1 <u>AFFILIATION À L'ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT ÉTUDIANT DU</u> RICHELIEU (ANNÉE 2004-2005) (document EJ 04.11.08-05.1)

HR 04.11.08 007

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières s'affilie à l'Association régionale du sport étudiant du Richelieu pour l'année 2004-2005.

En conséquence, la Commission scolaire assumera les frais afférents à cette affiliation soit, une somme de 300\$ de base. À ce montant s'ajouteront les sommes de 0.15\$ pour chaque élève du primaire et de 0.17\$ pour chaque élève du secondaire et ce, en fonction du nombre d'élèves pour l'année scolaire 2004-2005.

Que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières mandate madame Marie-Thérèse Delfosse, coordonnatrice au Service des ressources éducatives aux jeunes, responsable de l'éducation physique au primaire et au secondaire, trois enseignants au primaire : messieurs Roland Boudriau (école Notre-Dame-de-Lourdes, secteur Iberville), Michel Poirier (école Saint-Michel) et Denis Soucy (école Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Jean-sur-Richelieu) ainsi qu'un enseignant au secondaire : monsieur Robert Poissant (polyvalente Marcel-Landry) à titre de délégués auprès de l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu. Le mandat de cette délégation est essentiellement en rapport avec le programme d'activités 2004-2005 que l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu a soumis à l'attention de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

À cet effet, ces derniers sont mandatés pour participer au processus de décision de ladite association et ainsi, donner suite aux décisions prises conformément aux procédures établies.

Adopté unanimement.

05.2 NOMINATION AU COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ DU CLD AU CŒUR DE LA MONTÉRÉGIE (RENOUVELLEMENT)

Considérant que le Conseil local de développement (CLD) au Cœur de la Montérégie sollicite la Commission scolaire des Hautes-Rivières afin de leur déléguer un représentant pour siéger au comité de mise en œuvre de la politique nationale de la ruralité;

Considérant que monsieur François Lafortune, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes y siège depuis plus d'un an;

HR 04.11.08 008

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que monsieur François Lafortune, directeur du Service des ressources éduc atives aux jeunes soit désigné représentant de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour siéger au comité de mise en œuvre de la politique nationale de la ruralité du CLD Au Cœur de la Montérégie.

Adopté unanimement.

05.3 <u>DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE - STATISTIQUES AU 30 SEPTEMBRE 2004</u> (document séance tenante)

Monsieur François Lafortune dépose et commente le document faisant état de la déclaration de la clientèle scolaire jeune au 30 septembre 2004.

06.1 CLIENTÈLE ADULTE AU 15 OCTOBRE 2004 (document joint)

Monsieur Fernand Croisetière dépose et commente le document faisant état de la clientèle adulte au 15 octobre 2004.

08.1 <u>DÉMISSIONS</u> (document RH 04.11.08-08.1)

HR 04.11.08 009

Il est proposé par monsieur Denis Roy:

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Pierrette Manny-Dupont, enseignante à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, soit acceptée à compter du 18 septembre 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 010

Il est proposé par monsieur Denis Roy:

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Didier Tremblay, conseiller pédagogique au Service des ressources éducatives aux jeunes, soit acceptée à compter du 1er décembre 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 011

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que la démission, de madame Claude Germain, enseignante à l'école Joseph-Amédée-Bélanger, soit acceptée à compter du 1er juillet 2004.

Adopté unanimement.

08.2 ENGAGEMENTS (document séance tenante RH 04.11.08-08.2)

HR 04.11.08

012

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Angéline Farrell soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de technicienne en éducation spécialisée (21 heures par semaine), à l'école du Petit Clocher et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 013

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Marie-Hélène Ouellet soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de technicienne en éducation spécialisée (21 heures par semaine), à l'école Jean-XXIII et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 014

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Caroline Leblanc soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de technicienne en éducation spécialisée, (21 heures par semaine) à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Annie Charland soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de technicienne en éducation spécialisée (21 heures par semaine), à l'école Saint-Lucien et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 016

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Nathalie Forand soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de technicienne en éducation spécialisée (21 heures par semaine), à la polyvalente Marcel-Landry et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 017

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Annie Brouillette soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de technicienne en éducation spécialisée (16 heures par semaine), à l'école Laflamme et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Mélanie Huard soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de technicienne en éducation spécialisée (14 heures par semaine), à l'école Frère-André et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

019

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Nathalie Montminy soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de technicienne en éducation spécialisée (14 heures par semaine), à l'école Saint-Blaise et (de 7 heures par semaine) à l'école Bruno-Choquette et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 020

Il est proposé par monsieur Michel Aerts:

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Etienne St-Jean soit engagé pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de technicien en éducation spécialisée (14 heures par semaine), à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 021

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Véronique Giroux-Quesnel soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de technicienne en éducation spécialisée (14 heures par semaine), à l'école Mgr-Euclide-Théberge et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 022

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Chantal Girard soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de technicienne en éducation spécialisée (14 heures par semaine), à l'école Joseph-Amédée-Bélanger et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 023

Il est proposé par monsieur François Blais :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Martine Péloquin soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de technicienne en éducation spécialisée (14 heures par semaine), à l'école Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc) et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

1071

018

HR 04.11.08

Il est proposé par madame Magda Farès :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Mélanie Benoit soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (17 heures 20 minutes par semaine), à l'école Pointe-Olivier et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 025

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Chantal Beauchamp soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (12 heures 40 minutes par semaine), à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu) et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08

026

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Qu'en vertu de la convention collective du personnel de soutien, madame Sylvie Dion soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (17 heures 20 minutes par semaine), à l'école Jean-XXIII et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 027

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Qu'en vertu de la convention collective du personnel de soutien, madame Diane Fafard soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (15 heures 25 minutes par semaine), à l'école Chabanel et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 028

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Louise Poirier soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (15 heures par semaine), à l'école Saint-Blaise et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 029

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Josée Fortin soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (12 heures 45 minutes par semaine), à l'école Sainte-Anne et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

Il est proposé par monsieur Denis Roy:

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Stéphanie Fortin soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (11 heures 15 minutes par semaine), à l'école Saint-Lucien et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 031

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Suzanne Lacasse soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (10 heures 30 minutes par semaine), à l'école Saint-Michel et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08

032

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Jocelyne Jodoin soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (9 heures 35 minutes par semaine), à l'école Saint-Vincent et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 033

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Manon Brunet soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (8 heures par semaine), à l'école Providence et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 034

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Anne Arbour soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (6 heures 40 minutes par semaine), à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 035

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'en vertu de la convention collective du personnel de soutien, madame Angèle Robert soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de préposée aux élèves handicapés (20 heures par semaine), à l'école Marie-Rivier et ce, à compter du 15 novembre 2004.

Adopté unanimement.

1073

08.3 <u>NOMINATION</u> (document RH 04.11.08-08.3)

HR 04.11.08 036

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que sur recommandation du comité de sélection, monsieur André-Paul Bouchard soit nommé au poste de conseiller pédagogique au Service des ressources éducatives aux jeunes et ce, à compter du 1er décembre 2004.

Adopté unanimement.

08.4 <u>CONVENTION COLLECTIVE LOCALE DES ENSEIGNANTS, AUTORISATION DE SIGNATURES</u> (document RH 04.11.08-08.4)

Considérant les dispositions de la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic (L.R.Q., c. R 802);

Considérant la proposition de règlement de la convention collective locale négociée avec le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu;

Considérant que les membres du Conseil des commissaires, lors d'un comité de travail, ont pris connaissance de ladite proposition;

HR 04.11.08 037

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accepter ladite proposition de règlement et d'autoriser la présidente, le directeur général ainsi que les membres du Comité de négociation à signer la convention collective locale.

Adopté unanimement.

09.1 <u>LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE</u> DES HAUTES-RIVIÈRES DU 6 OCTOBRE 2004 (document RF 2004.11.08-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 6 octobre 2004, pour un montant de 3 292 646,37\$ vérifiée par madame Erminia Merlo (document RF 2004.11.08-09.1).

09.2 <u>LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE</u> <u>DES HAUTES-RIVIÈRES DU 20 OCTOBRE 2004</u> (document RF 2004.11.08-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 20 octobre 2004, pour un montant de 3 476 667,92\$, vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2004.11.08-09.2).

09.3 <u>ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2003-2004</u> (documents déjà remis au comité de travail du 25 octobre 2004) (document RF 2004.11.08-09.3)

Considérant que, conformément aux articles 286, 287 et 397 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a procédé aux avis publics préalables et requis à l'acceptation des états financiers dans les délais prescrits;

Considérant que les membres du Conseil des commissaires ont obtenu les renseignements nécessaires sur lesdits états financiers par la firme comptable Ruel, Giroux, Dorion ainsi que par le directeur du Service des ressources financières, monsieur Robert Vigneault;

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que les états financiers de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, examinés par les vérificateurs comptables, pour la période du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004, soient acceptés tels que présentés.

Madame Huguette Cardinal demande le vote sur cette proposition :

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Claudette Cardinal-Thibodeau, Magda Farès, Luc Mercier, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

A voté contre:

Madame Huguette Cardinal.

Pour: 17 Contre: 1

Adopté à la majorité.

HR 04.11.08 039

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Denis Giroux, comptable agréé de la firme Ruel, Giroux, Dorion ainsi qu'à monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières pour la qualité de leur travail quant à la préparation et la présentation des états financiers 2003-2004 de la Commission scolaire Hautes-Rivières.

Adopté unanimement.

10.1 <u>ABROGATION DU TARIF BI-ÉNERGIE BT (INCITATIFS FINANCIERS PROPOSÉS PAR HYDRO-QUÉBEC)</u> (document RM 04.11.08.10.1)

Considérant que la Régie de l'énergie a approuvé la requête d'Hydro-Québec quant à l'abrogation du tarif bi-énergie au 1er avril 2006;

Considérant l'analyse effectuée par le Service des ressources matérielles de la Commission scolaire quant aux propositions d'incitatifs financiers présentées par Hydro-Québec en septembre 2004, incitatifs conditionnels à la résiliation des abonnements au tarif BT;

HR 04.11.08 040

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

De rejeter les offres présentées par Hydro-Québec et de conserver le tarif BT jusqu'à l'échéance du 1er avril 2006.

Adopté unanimement.

10.2 ADJUDICATION DE CONTRATS:

10.2.1 <u>REMPLACEMENT DES UNITÉS DE VENTILATION DES CUISINES,</u> POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document RM 04.11.08-10.2.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 04.11.08 041

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, R.B.L. Ventilation Inc., au montant de 34 277,45\$ (taxes incluses) le contrat pour le remplacement des unités de ventilation des cuisines à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES – PARENTS

Madame Manon Côté informe les membres du Conseil des commissaires des dossiers présentement traités par le Comité de parents et notamment quant aux soirées de consultation pour le projet d'inversion des horaires qui se déroulent telles que prévues.

De plus, madame Côté remercie les membres du personnel de la Commission scolaire qui ont collaboré au colloque du Comité de parents.

12.1 CONSULTATION QUANT AU PROJET D'INVERSION DES HORAIRES

Suite à une interrogation de monsieur Michel Aerts, monsieur Pierre Buisson précise qu'au terme des consultations menées auprès des groupes concernés quant au projet d'inversion des horaires, monsieur François Lafortune déposera au Conseil des commissaires un rapport desdites consultations.

Le Conseil des commissaires jugera alors, s'il y a lieu, de procéder à d'autres consultations avant d'en arriver à une décision finale.

12.2 <u>FÉLICITATIONS</u>

HR 04.11.08 042

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que des félicitations soient adressées à madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines ainsi qu'aux membres du comité organisateur de la soirée reconnaissance dédiée au personnel retraité de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Ce fut une soirée très appréciée de tous.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 043

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que des félicitations soient adressées à monsieur John-Patrick Hui, enseignant à l'école Joseph-Amédée-Bélanger pour l'excellent résultat obtenu lors de sa participation au Championnat du monde de triathlon hors piste qui s'est déroulé à Hawaii le 24 octobre dernier. En obtenant une 28e position sur un total de 400 participants, monsieur Hui compte parmi les meilleurs au monde dans sa discipline et représente pour les jeunes de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, un exemple de détermination et d'excellence.

Adopté unanimement.

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que des félicitations soient adressées aux élèves et au personnel des écoles Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et Marguerite-Bourgeoys qui ont pris part à l'événement Rencontre des Arts les 5, 6 et 7 novembre 2004, pour la qualité des œuvres présentées et leur implication à cette importante activité culturelle.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 045

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que des félicitations soient adressées à Charles Thibodeau, élève de 6º année à l'école Pointe-Olivier. Ce dernier s'est classé premier dans sa catégorie au cross-country annuel de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, lequel s'est tenu le 8 octobre dernier.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 046

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que des félicitations soient adressées aux élèves de cuisine d'établissement et du service de restauration du Centre Chanoine-Armand-Racicot pour l'excellent repas qu'ils ont préparé et servi dans le cadre du Salon des finissants qui s'est tenu le 3 novembre dernier.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 047

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que des félicitations soient adressées aux organisateurs de la marche de solidarité envers les citoyens de Beslan, en Ossétie du Nord et tout particulièrement à l'instigatrice du projet, madame Josée Masson, animatrice du Service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire (SASEC) à la Commission scolaire. Cette initiative qui constitue une ouverture sur le monde est digne de mention.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 048

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que des félicitations soient adressées aux organisateurs du colloque du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières qui avait pour thème «Je p(a)rents ma place... de co-pilote» et ce, pour la qualité de l'événement.

Adopté unanimement.

HR 04.11.08 049

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que des félicitations soient adressées aux membres du comité organisateur du Salon des artisans ainsi que du bazar qui se sont tenus les 30 et 31 octobre dernier à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. Grâce à ces initiatives, les équipes de basket-ball de la polyvalente bénéficient d'un soutien financier.

Adopté unanimement.

1077

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Karine Pelletier, enseignante à l'école du Petit Clocher. Cette dernière a remporté quatre médailles aux Compétitions canadiennes de bateau-dragon, lesquelles se sont tenues à Montréal, en octobre dernier. Ces médailles lui permettent d'accéder à des compétitions de plus grande envergure.

Adopté unanimement.

13. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

HR 04.11.08 051 Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté unanimement.	
LA PRÉSIDENTE	LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL